



CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Colloque du Conseil d'administration
sur un travail décent pour les femmes
– contribution de l'OIT à la session
extraordinaire de l'Assemblée générale
des Nations Unies sur «Les femmes
en l'an 2000: égalité entre les sexes,
développement et paix
pour le XXI^e siècle»
(New York, 5-9 juin 2000)**

Note d'information

En mars 1999, à sa deuxième session, le comité préparatoire de l'ONU chargé du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995) a adopté une résolution encourageant toutes les entités du système des Nations Unies à participer activement aux activités préparatoires et à se faire représenter au plus haut niveau à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée *Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle* (New York 5-9 juin 2000), y compris en faisant des exposés sur les meilleures pratiques, les obstacles rencontrés et un projet pour l'avenir, en vue d'accélérer l'application du Programme d'action et d'examiner les tendances nouvelles et naissantes.

Le BIT a participé en 1999 à toute une série d'activités préparatoires au niveau régional, outre son importante contribution à l'étude mondiale de 1999 intitulée *Le rôle des femmes dans le développement: la mondialisation et ses conséquences sur les femmes et l'emploi*, principal document établi par l'ONU pour la session de l'Assemblée générale sur *Les femmes en l'an 2000*. A sa 276^e session (novembre 1999), le Conseil d'administration a décidé d'organiser un colloque sur *Les femmes en l'an 2000* au cours de sa 277^e session en mars 2000. Ce colloque sera un événement important qui mettra en lumière les liens entre le programme mondial de l'OIT sur un travail décent pour les hommes et les femmes et les objectifs stratégiques énoncés dans le Programme d'action de Beijing.

Il a été convenu, après consultation du groupe gouvernemental, du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs du Conseil d'administration, que le colloque durera une

journée et se tiendra le vendredi 24 mars. Son titre est le suivant: «Un travail décent pour les femmes: contribution de l'OIT à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle (New York, 5-9 juin 2000)». L'organisation de ce colloque témoigne du ferme appui apporté par le Conseil d'administration aux préparatifs de la session extraordinaire sur Les femmes en l'an 2000.

Objet

Les résultats du colloque devraient permettre à l'OIT de mettre en œuvre plus efficacement son programme mondial sur un travail décent pour les hommes et les femmes et son approche intégrée de l'égalité et d'accélérer la mise en application du Programme d'action de Beijing.

Organisation du colloque

Le colloque sera ouvert par le Directeur général. Les orateurs invités seront M^{me} Angela King, Conseillère spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme, et M^{me} Bina Agarwal, professeur d'économie à l'Institute of Economic Growth (Institut de la croissance économique) de l'Université de Delhi, Inde.

Séance du matin

L'importance de promouvoir un travail décent pour les femmes et pour les hommes

La séance du matin devrait être axée sur l'importance de promouvoir un travail décent pour les femmes dans le souci de garantir le respect des droits de la personne, la justice sociale et un développement économique et social durable. Le programme prévu est le suivant:

- Exposé du Bureau donnant un aperçu général de la situation:
 - approches fondées sur les droits et sur le développement;
 - progrès et lacunes concernant l'accès des hommes et des femmes à un travail décent.
- Intervention des représentants des groupes du Conseil d'administration.
- Discussion.

Séance de l'après-midi

Comment promouvoir un travail décent pour les femmes

La séance de l'après-midi devrait être centrée sur la façon de promouvoir un travail décent pour les femmes compte tenu des moyens d'action de l'OIT, des bonnes pratiques et des actions futures pouvant être recommandées.

-
- Intervention du Bureau sur les thèmes suivants:
 - Promotion des droits des travailleuses.
 - Pauvreté, emploi et protection sociale sous l'angle de l'égalité entre hommes et femmes.
 - Formation des femmes à la gestion et esprit d'entreprise.
 - Egalité entre les sexes dans les réponses aux crises et la reconstruction.
 - Groupe tripartite sur le dialogue social et la promotion d'un travail décent pour les femmes.
 - Discussion.

Discussion de certaines questions

En vue de faciliter la préparation du colloque, les questions suivantes sont proposées pour que les exposés et la discussion soient mieux ciblés.

Questions pour la séance du matin

- Comment la promotion d'un travail décent peut-elle aider à combattre les inégalités entre les sexes à l'intérieur et à l'extérieur du marché du travail?
- La promotion d'un travail décent peut-elle déboucher sur une situation dont sortiront gagnants aussi bien les hommes que les femmes?
- Quels sont les avantages d'un travail décent pour les entreprises?
- Quels sont les problèmes posés et les perspectives offertes par la mondialisation s'agissant de promouvoir un travail décent pour les femmes?

Questions pour la séance de l'après-midi

- Comment promouvoir l'employabilité des femmes (en particulier au moyen de la formation professionnelle, de l'amélioration des compétences et de mesures novatrices visant à concilier le travail et les responsabilités familiales)?
- Comment élargir et améliorer la protection sociale des travailleuses sur les nouveaux marchés du travail?
- Comment promouvoir la représentation des femmes dans le dialogue social et les organes de décision?
- Quels rôles les acteurs sociaux peuvent-ils jouer et de quelles stratégies disposent-ils pour promouvoir un travail décent pour les femmes au niveau des institutions et des entreprises, ainsi qu'aux niveaux national et international?

Outre les membres du Conseil d'administration, les représentants des Etats non membres du Conseil d'administration et des organisations internationales non gouvernementales ayant un statut consultatif à l'OIT sont invités à prendre part au colloque. Pour que le débat soit interactif, les déclarations à la tribune seront limitées à trois à cinq minutes, selon le nombre d'orateurs. Les orateurs voudront sans doute formuler des suggestions et des

recommandations en vue d'une action future. Les personnes souhaitant prendre la parole durant le colloque sont priées de remplir la formule d'enregistrement.

Documentation de base

La documentation suivante sera fournie:

- Rapport succinct sur les travaux préparatoires et la contribution de l'OIT à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur *Les femmes en l'an 2000*.
- Plan d'action et déclaration de principes du Directeur général du BIT concernant l'égalité entre hommes et femmes et l'adoption d'une approche intégrée.
- Etudes et rapports régionaux pertinents du BIT, notamment rapport du Colloque régional asien concernant le suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.